

Les membres du RASED

Enseignante spécialisée chargée de
l'aide à dominante relationnelle :

Audrey ARNAUD

*

Enseignante spécialisée chargée de
l'aide à dominante pédagogique :

Céline DESCAT

*

Psychologue de l'Education Nationale
EDA (Education, Développement,
Apprentissage) :

Marie MOUMAD

*

Où intervient le RASED ?

Dompierre/Mer

École maternelle Jacques Prévert,
écoles élémentaires Paul Eluard,
Pablo Picasso
et école primaire François Villon

Sainte-Soulle

École maternelle des Trois Prés,
écoles élémentaires Pierre Giraudet,
les Grandes Rivières
et école primaire Simone Veil

Angliers

École primaire La Farandole

Bourgneuf

École primaire de Bourgneuf

Nuillé d'Aunis

École primaire Les Marronniers

Ministère de l'Education Nationale
Circonscription Aunis Sud Atlantique

R.A.S.E.D
secteur Dompierre / mer

**Réseau d'Aides Spécialisées
aux Elèves en Difficulté**



reseau-aide-dompierre@ac-poitiers.fr

07 88 55 76 70

Veuillez laisser un message en cas d'absence.

Un RASED, qu'est-ce-que c'est ?

Un Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (R.A.S.E.D) est un service gratuit mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale pour les élèves des écoles publiques maternelles et élémentaires.

Il propose des observations en classe, des actions de prévention et de remédiation auprès des élèves pour :

- mieux s'adapter à la vie de la classe
- favoriser les réussites dans les apprentissages
- soutenir l'épanouissement de l'enfant en tant qu'élève
- ...

Comment intervient le RASED ?

Le RASED peut intervenir suite à une demande d'aide de l'enseignant et en collaboration avec :

- l'enfant
- les parents
- l'équipe enseignante
- les intervenants extérieurs

Les parents peuvent également solliciter directement les membres du RASED.

L'accord des parents est nécessaire pour tout accompagnement spécifique par le RASED.

L'enseignante chargée de l'aide à dominante pédagogique évalue les compétences scolaires de l'élève concerné par la demande d'aide. Son intervention vise à améliorer la capacité de l'élève à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans ses apprentissages, à maîtriser les méthodes et les techniques de travail, à prendre conscience de ses progrès par l'expérience de la réussite.

L'enseignante spécialisée organise les accompagnements selon les objectifs de l'aide : l'enfant peut être seul ou en groupe.

L'enseignante chargée de l'aide à dominante relationnelle apporte une aide qui vise à ajuster sa posture d'élève, à restaurer l'estime de soi, le désir d'apprendre, à améliorer l'implication de l'enfant dans ses apprentissages. Elle utilise le jeu et des supports favorisant la créativité et l'expression.

La psychologue de l'Éducation Nationale participe à l'évaluation des difficultés de l'élève concerné par la demande d'aide et accompagne l'école et la famille dans les décisions à prendre : aménagements du parcours scolaire, soins, orientations...

Elle contribue à la mise en place et au suivi de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Elle est amenée à rencontrer des familles en entretien à leur demande.

Elle travaille en relation avec les partenaires extérieurs : professionnels libéraux, CMPP, CMPE, MDPH...